

ARRETE n° 2023/090

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**OBJET :** Autorisation d'exhumation de la défunte, Mme Nicole LUNARD-FORT

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande présentée le 28 mars 2023 par Mme Corinne LUNARD demeurant à 128 boulevard des Belges – 85000 LA ROCHE SUR YON en vue d'obtenir l'autorisation de faire exhumer le corps de Mme Nicole LUNARD-FORT, décédée le 16 décembre 2022 à LA ROCHE SUR YON (Vendée), le 30 mars 2023 à 8 heures 30 et inhumé dans le cimetière de la commune déléguée de Saligny (concession rang 18 – emplacement 14) pour le faire ré-inhumer dans cette même concession ;

Considérant que les Pompes Funèbres « Maison Funéraire Héraud » (N° habilitation 21-85-0031), sises à 81 impasse Jean Mouillade – 85000 LA ROCHE SUR YON ont été désignées pour procéder aux opérations d'exhumation et de ré-inhumation de Mme Nicole LUNARD-FORT en date du 10 mars 2023 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Les Pompes Funèbres « Maison Funéraire Héraud » sont autorisées à faire procéder à l'exhumation du corps de Mme Nicole LUNARD-FORT.  
Les restes mortuaires seront réunis dans un reliquaire pour ensuite être déposés dans la même concession (Saligny – concession rang 18 – Emplacement 14) dans le cimetière communal de la commune déléguée de Saligny.

**ARTICLE 2 :** Cette opération aura lieu le 30 mars 2023 à 8 heures 30 en présence du pétitionnaire ou de son mandataire et du Maire de la Commune ou son représentant, lequel veillera à l'exécution des mesures prescrites par les règlements en vigueur et dressera de l'opération un procès-verbal.

A Bellevigny, le 29 mars 2023

Le Maire,

Philippe BRIAUD

